



MASTER MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

Rentrée 2021

Rentrée Septembre :

Date Limite d'inscription : 6 Septembre 2021

Rentrée des classes : 8 novembre 2021

Nombre de places en formation : 25

Rentrée Février :

Date Limite d'inscription : 15/02/2022

Rentrée des classes : 08 Mars 2022

Nombre de places en formation : 25

MBS Éducation – Groupe FORMEKO

01 45 35 28 28

5 rue des Reculettes / 40 rue de la Colonie

75013 PARIS

Info@mbseducation.fr

www.mbseducation.fr

>Edition 01/06/2021-V1

INTITULE DE LA FORMATION

MASTER MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

INTITULE DU DIPLOME

TITRE ENREGISTRE AU RNCP DE NIVEAU 7 (EU)

IDENTIFIANTS DE LA FORMATION

Code NSF 314

Fiche RNCP – Titre enregistré à France Compétences sous le n° 20010 ; Master créé en 2005 Arrêté du 19/02/2015 d'habilitation n° 20140842

APTITUDES VISEES PAR LA FORMATION

► Définition du métier

Le parcours professionnel vise à amener les diplômés à occuper des postes de direction de structures, établissements ou services sociaux ou médicaux sociaux de droit privé. Ils exercent de larges responsabilités en matière financière, juridique, commerciale, organisationnelle et managériale. Leurs principales activités sont les suivantes :

- diriger la structure dont il a la charge (organisation du fonctionnement de l'établissement, orientations stratégiques, gestion prévisionnelle des carrières, projet d'établissement, conduite des réunions, certification...),
- assurer la gestion administrative, budgétaire et financière de l'établissement
- répondre à l'ensemble des besoins des usagers (résidents) et des partenaires,
- gérer et manager les équipes dont il a la responsabilité,
- assurer la pérennité de son établissement (développement commercial, relations avec les partenaires, conventions ...).

Compétences

- Le "Savoir : théories, méthodologie et techniques de collecte et d'analyse des données tant quantitatives que qualitatives
- Le "Savoir-faire" : conduire un projet de recherche, réaliser des études et recherches, assurer des fonctions de conseil.
- Le "Savoir-être" : rigueur, autonomie, ouverture

► Contexte professionnel

Emplois concernés

- Directeurs et adjoints de direction; directeurs administratifs et financiers, DRH dans les groupes des EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), des EHPA (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées), des établissements de santé privés, associations, HLM...
 - Gestionnaire dans des centres de santé, des établissements médico-sociaux et sociaux,
 - Responsables de projet dans ces secteurs; chargés de mission auprès des collectivités territoriales;
 - Cadres d'association et consultants dans les secteurs : Sanitaire, Médico-Social et Social.
- Parcours recherche :
- Enseignant-chercheur (en passant par la préparation d'une thèse).

Code(s) ROME :

- K1403 – Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire
- M1302 – Direction de petite ou moyenne entreprise
- M1402 – Conseil en organisation et management d'entreprise
- M1403 – Études et prospectives socio-économiques
- K2108 – Enseignement supérieur
-

Environnement de l'emploi - Types d'organisations

Le titulaire du Master MOSS pourra intégrer tout type d'organisation de type EHPAD, EHPA, ESAT, Organisme de tutelle (ARS, ANSEM), Hôpitaux publics et privés, cliniques, centres de santé, collectivités territoriales.

Statut dans l'organisation

Après une expérience professionnelle réussie dans un ou plusieurs emplois décrits précédemment, les titulaires du Master MOSS peuvent envisager de devenir : Directeur, Adjoint de direction, DRH, Responsable qualité, Responsable financier, Coordonnateur de projet, Chargé de mission

PUBLIC CIBLÉ

✓ Étudiants ✓ Demandeurs d'emploi ou intérimaires ✓ Evolution ou Reconversion professionnelle ✓ Salariés des organisations (entreprises, administrations, associations etc..).

PRÉ-REQUIS

✓ Être titulaire d'un diplôme de niveau 6, ou expérience professionnelle dans le cadre de l'évolution ou de la reconversion.

QUALITES PERSONNELLES

Plusieurs qualités sont requises :

- Qualité relationnelle et capacité de communication en externe et en interne, au sein d'une équipe,
- Qualité de management (rigueur, organisation, logique et responsabilité),
- Qualité rédactionnelle (Vocabulaire approprié et faute d'orthographe inexistante),
- Prise d'initiative,
- Esprit d'analyse,
- Polyvalence et réactivité,
- Capacité d'adaptation et de patience.

CONTENU DE LA FORMATION

>Le calendrier définitif de formation sera remis à la réunion de rentrée par le service pédagogique

SEMESTRE 1

UE Management social (9 ECTS)

- Management du développement
- Psychosociologie
- Économie et management des questions sociales

UE Management stratégique et prospectif (13 ECTS)

- Prospective
- Stratégie d'entreprise
- Management des RH
- Management de projet
- Marketing

UE Management comptable et financier (8 ECTS)

- Gestion financière et fiscale
- Comptabilité des associations
- Comptabilité hospitalière
- Contrôle de gestion

SEMESTRE 2

UE Environnement juridique et institutionnel des ESS (9 ECTS)

- Droit des associations
- Connaissance des ESS
- Santé publique

UE Initiation à la recherche et insertion professionnelle (21 ECTS)

- Introduction à la recherche
- Communication et techniques d'expression
- Anglais
- Informatique

- Projet de mémoire
- Rapport de stage

SEMESTRE 3

UE Environnement socioéconomique et juridique des ESS (10 ECTS)

- Politique sanitaire et sociale
- Droit des ESS
- Économie de la santé
- Systèmes sanitaires et sociaux européens comparés
- Relations partenaires sociaux et structures de soins

UE Environnement managérial des ESS (13 ECTS)

- Théorie des organisations
- Prospective des ESS
- Stratégie des ESS
- Éthique et responsabilité
- Management de la qualité, évaluation et certification

UE Environnement comptable des ESS (8 ECTS)

- Audit et conseil
- Comptabilité analytique hospitalière privée
- Contrôle de gestion et budget

SEMESTRE 4

UE Direction des ESS (12 ECTS)

- Fonction de directeur
- Entrepreneurat social
- Gériatrie
- Hygiène, sécurité et logistique
- Population de soignants et structures de soins

UE Méthodologie de recherche et professionnalisation (18 ECTS)

- Méthodologie de la recherche
- Insertion professionnelle
- Anglais
- Informatique
- Mémoire
- Rapport d'activité

MODALITÉS ET CONTENUS D'INFORMATION

✓ Informations sur la formation Tél. : 01 45 35 28 28 ou internet :

<https://mbseducation.fr/cursus/cycle-master/master-management-des-organisations-sanitaires-et-sociales-moss/>

✓ <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20010/>

✓ Sélection : Dossier pédagogique, tests et entretien

PROCEDURE D'ADMISSION DES PARTICIPANTS

1. Le téléchargement du dossier de candidature sur notre site internet ou sur demande au 01 45 35 28 28
2. A réception du dossier complet, vérification des prérequis d'entrée en formation.
3. Une session de tests au cours de laquelle vous passez des QCM (expression écrite, mathématiques, anglais) ainsi qu'un entretien de motivation et de positionnement avec le conseiller en formation. Durée 2h00.
4. Remise de la décision d'admission finale et/ou de la proposition d'accompagnement.
5. Notre équipe de conseillers en formation est là pour vous accompagner et vous aider dans la recherche de poste en alternance ou en stage.
Durée estimée entre 1 à 2 mois.

COMPÉTENCES VISÉES DE LA FORMATION

La préparation au diplôme vise l'acquisition des compétences décrites dans le référentiel de certification. Les situations de travail proposées en formation vont permettre le développement de ces compétences mais aussi de compétences transversales.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- ✓ La durée de la formation : 664 heures pour les CPF de transition professionnelle en temps complet ; 664 heures pour les formations en contrat de professionnalisation, 664 heures en formation initiale, 840 heures pour les formations en contrat d'apprentissage.
- ✓ Lieu de dispense de la formation : 2 campus : 40 rue de la Colonie et 5 rue des Reculettes – 75013 Paris
- ✓ Le mode de dispense de la formation : Formation Synchrones et en présentiel (selon les conditions sanitaires, mise en place d'une plateforme Zoom d'enseignement synchrone à distance)
- ✓ L'organisation du calendrier de formation : Alternance, Initial, temps plein, temps partiel
- ✓ Les modalités de formation : Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage, CPF de transition professionnelle, formation initiale.
- ✓ Restauration sur les campus : Non

Accessibilité handicapés : Oui aux différentes familles de handicap : Moteur, sensoriel, auditif et visuel, handicaps mentaux cognitifs et psychiques. Contactez notre référent handicap pour les détails de l'adaptation de votre parcours : <https://mbseducation.fr/alternants-en-situation-de-handicap/>

COÛT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

En formation en alternance ou apprentissage :

Sans prise en charge par l'apprenant :

Selon les contrats d'alternance, prise en charge par un OPCO de branche d'activité :

9000 € / an en contrat de professionnalisation (664 heures de formation sur 2 ans) ,

10 000 € / an en contrat d'apprentissage (840 heures de formation / 2ans) ,

9000 € / an dans le cadre d'un CPF de transition professionnelle (664 heures de formation / 2 ans).

En formation en initial : Prise en charge par l'apprenant : 9 000 € (664 heures de formation / 2 ans)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- La méthode expositive, transmissive ou magistrale ;
- La méthode démonstrative ;
- La méthode interrogative ;
- La méthode active ou dite « de découverte » ;
- La méthode expérientielle.
- Les supports de présentation classiques de type PowerPoint
- Les supports vidéo
- Des supports réels tels qu'objets ou matériels
- Les jeux de formation
- Business Game
- Salle Informatique équipée PC et logiciels spécifiques
- Imprimante
- Plateforme collaborative EDULOG

MODALITES D'EVALUATION DES SAVOIRS :

Les compétences sont évaluées en cours de formation avec 2 types d'évaluation :

En Contrôle continu de type étude de cas, mise en situation, QCM, contrôle des connaissances, exercices d'application, présentation orale (3 notes minimum par matière et par semestre).

En Examen Blanc organisé dans les conditions d'examens.

MODALITES DE VALIDATION DES COMPETENCES :

Les compétences liées aux savoirs sont validées par les formateurs et ou les tuteurs d'entreprise à partir du contrôle continu, des examens blancs, des tâches réalisées en entreprise.

Les compétences acquises sont identifiées dans le bulletin

CLOTURE DE LA FORMATION

Remis à chaque participant

- Bulletins semestriels
- Livret de formation validant les compétences
- Attestation de fin de formation comprenant les heures réalisées

PROCESSUS DE VALIDATION DU DIPLOME

L'obtention de la certification est possible après validation d'un certain nombre de travaux de contrôle continu et le passage d'examens nationaux. Un livret de formation complet est remis aux apprenants en début de formation afin de préciser les modalités détaillées de chaque épreuve

ACTIONS EN CAS DE NON-OBTENTION DU DIPLOME

En cas d'échec le candidat pourra se présenter aux sessions prochaines en candidat libre, formation initiale ou continue.

